

Pays de Bitche

PAYS DE BITCHE Conseil communautaire

Redevance ou taxe poubelles: ce n'est toujours pas tranché

J.Br.



La communauté de communes réussit à maintenir la taxe poubelles à 18%. Alors que d'autres en Moselle-Est l'augmentent fortement. Mais la redevance incitative n'est pas pour demain. Photo RL /Pierre HECKLER

La montagne a accouché d'une souris. On ne sait toujours pas si une redevance d'enlèvement des ordures ménagères peut être mise en place. Une seconde étude aura lieu. «Nous ne devons pas nous tromper», répète Francis Vogt, président de la communauté de communes.

Aujourd'hui, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est calculée uniquement en fonction de la valeur foncière des logements. Plus la valeur foncière est élevée, plus le montant de la taxe est important. Des veuves paient donc plus que des familles avec quatre enfants! Autre problème: comme les bases sont plus élevées à Bitche, les habitants paient beaucoup plus que dans les villages environnants pour le même service. «Il y a une différence entre les 46

communes. Nous en sommes conscients. Mais nous ne sommes pas responsables des bases», rappelle Eric Hemmert, vice-président de la communauté de communes.

● Est-ce juste?

Jeudi soir, au conseil communautaire, Jacques Brasseur, adjoint au maire de Bitche, est monté au créneau pour dénoncer cette injustice. «Je suis là pour défendre le contribuable bitchois. On est passé à la taxe car 1700 foyers ne payaient pas la redevance. Mais encore fallait-il une volonté politique! Tout ce qui se fait en Alsace ne pourrait pas se faire au Pays de Bitche. Il faut qu'on m'explique. Je veux l'équité et l'incitation à produire moins de déchets. On en est loin!»

● Que dit l'étude?

Pour trancher ce sempiternel débat, la communauté de communes qui gère le dossier depuis deux ans, a commandé une étude. Elle n'a pas encore été présentée publiquement. 69% des habitants du Pays de Bitche paient moins de 200€ par an. À budget constant, si la redevance était mise en place, une petite poubelle coûterait 279€, une grande 416€. «Je ne demande qu'à aller vers la redevance, mais nous devons avoir une trésorerie, avance Eric Hemmert. Je suis responsable. Si quelqu'un d'autre a une solution à ma place, qu'il le fasse.»

● Et maintenant?

La communauté de communes recule... pour mieux sauter. Elle va commander une seconde étude pour savoir si une redevance peut être mise en place. «Nous n'avancons pas. Mais le vrai débat c'est que nous souhaitons payer le juste prix», rôle David Suck, adjoint au maire de Volmunster. «On nous avait dit que le problème serait réglé fin 2018, là ça sera fin 2019. J'ai l'impression d'être au syndicat des communes, où on disait toujours la même chose», s'énerve Gérard Humbert, maire de Bitche. Pour l'instant, la taxe reste fixée à 18%. Alors que d'autres intercommunalités comme la communauté d'agglomération de Forbach

vient de l'augmenter de 10%. Le budget ordures ménagères a été adopté. 8 élus (Bitche, Waldhouse, Goetzenbruck) ont voté contre. 7 se sont abstenus.

104 bornes à papiers et 50 bornes à verres seront installées dans les 46 communes. Le recyclage des papiers et des verres placés dans ces containers rapporterait entre 40000 et 60000€ par an à la communauté de communes.